



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle s'est engagée à réduire de 7 % en 5 ans la production de déchets sur son territoire. Un enfant utilise en moyenne 5000 couches de la naissance à l'âge de la propreté, générant environ 1 tonne de déchets. Les couches lavables apparaissent donc comme une alternative écologique et naturelle pour réduire ces déchets.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone.....

Mail

Parent

Assistant Maternel

Prénom, sexe, âge de l'enfant concerné par les couches lavables

.....

I. Objet

Versement d'une subvention pour l'achat **de couches lavables pour bébé**, conformément à la délibération du 06 juillet 2015.

II. Critères d'attribution de l'aide

- Bénéficiaires de l'aide : habitants et assistants maternels de la CCPOM.
- Type de couches : tous modèles de couches lavables, langes, inserts, culotte de protection lavables, y compris les accessoires (feuillettes, lingettes lavables, ...).
- Le demandeur s'engage à utiliser les couches lavables acquises et ayant fait l'objet d'une aide de la CCPOM pendant la période complète durant laquelle l'enfant portera des couches.
- Une seule demande de subvention par foyer.

III. Montant de la subvention

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle accorde une subvention égale à **30% du prix d'achat TTC** d'un lot de couches lavables, accessoires compris, **plafonnée à 100 €**.

Par exemple :

Pour l'achat de 15 couches à 15 € = 225 €, la subvention sera de $225 * 30\% = 67.5 \text{ €}$

Pour l'achat de 20 couches à 25 € = 500 €, ($500 * 30\% = 150 \text{ €}$) la subvention sera **plafonnée à 100 €**.

IV. Pièces justificatives

Le versement de la subvention est conditionné par l'envoi à la Communauté de Communes des pièces justificatives suivantes :

- ⇒ la **présente convention dûment complétée et signée**
- ⇒ une copie de la **facture** ou du ticket de caisse relatif à l'achat, faisant clairement apparaître qu'il s'agit de couches lavables,
- ⇒ une copie de l'**extrait de l'acte de naissance** ou du livret de famille ou de l'agrément pour les assistants maternels ;
- ⇒ un **justificatif de domicile** (facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition...)
- ⇒ un **RIB**.
- ⇒ Facultatif : une photo de l'enfant portant une couche lavable. Celle-ci sera donnée avec l'autorisation gratuite de l'utiliser, de l'imprimer et de la diffuser à des fins de promotion des couches lavables.

Le demandeur recevra en retour l'avis du Président de la Communauté de Communes l'informant du montant de la subvention qui lui sera versée ou des raisons du rejet de la demande le cas échéant.

De plus, dans le cadre du suivi réalisé par la CCPOM, le demandeur de la subvention peut choisir de : *(case au choix)*

- Accepter de répondre aux questionnaires ou enquêtes qui peuvent être organisés.
- Accepter de témoigner de son expérience ou d'être interviewé dans le cadre d'actions de promotion des couches lavables.

A, le.....

Signature :